



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MESRI
1 Rue Descartes,
75231 Paris

Réf. : GB/MG/MPM/ 21 - 137

Montreuil, le 31 août 2021

Objet : Conditions de la rentrée universitaire

Madame la Ministre,

Notre syndicat est très inquiet sur les conditions de la rentrée universitaire. Les personnels comme les étudiants attendent de pouvoir revenir à l'université pour y donner ou suivre une formation et enfin en finir avec l'enseignement à distance et l'hybridation.

Vos déclarations sur l'objectif d'une rentrée « normale » et « en présentiel » indiquent que vous êtes pleinement consciente de cette attente.

Néanmoins la circulaire de rentrée du 5 août ne répond malheureusement pas à la demande FO ESR que tous les enseignements se déroulent bien en présentiel. Les formulations choisies laissent les établissements libres de décider d'hybrider les formations, chaque établissement pouvant arguer de son interprétation de la situation sanitaire.

Ce n'est donc pas cette circulaire qui va empêcher les établissements qui l'avaient déjà décidé de ne pas assurer l'ensemble des enseignements en présentiel, comme par exemple Sorbonne Nouvelle dont tous les cours magistraux seront en distanciel.

Dans vos déclarations ou interviews, vous présentez les 35 M€ pour l'enseignement hybride comme liés à un plan de secours. Néanmoins il est clair que de nombreux établissements ne voient pas l'hybridation comme un plan B mais bien comme une modalité qui sera mise en œuvre de toute manière à cette rentrée.

Concernant les examens cette circulaire indique explicitement qu'ils peuvent être organisés en présentiel ou distanciel, au libre choix de l'établissement. FO ESR proteste contre ce choix laissé aux établissements, les examens à distance ont globalement été une catastrophe et une occasion de privatiser les examens. FO ESR demande le retour complet aux examens en présentiel.

La circulaire complémentaire du 5 août pour les étudiants et chercheurs internationaux, qui contient une quasi-obligation à se faire vacciner, nous paraît quand à elle attentatoire aux libertés fondamentales, comme l'est la loi imposant le passe sanitaire.

.../...

En outre, ne sont pas acceptables les dispositions qui imposent ce passe sanitaire pour des réunions ou évènements indispensables à la vie scientifique, tels que séminaires, colloques, soutenances de thèse, ...

Concernant les cas de contamination, imposer aux étudiants cas contacts à risque de se mettre à l'isolement est très pénalisant, à la fois pour ces étudiants qui ne pourront plus se rendre aux enseignements en présentiel et pour les enseignants qui devront leur donner ces enseignements en "distanciel", ce qui équivaut à un double travail. Pourquoi des solutions alternatives, l'utilisation de masques FFP2 ou des tests réguliers n'a-t-il pas été préconisé concernant ces étudiants dans la circulaire ?

L'université n'a pas besoin d'un nouvel appel à projets de 100 M€ pour l'enseignement hybride, ce dont l'université a besoin c'est de dotations budgétaires pour pouvoir titulariser les contractuels sur missions pérennes et créer tous les postes nécessaires, à la fois pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants et pour rattraper les dégâts occasionnés par le « distanciel » à la transmission des connaissances chez les lycéens et étudiants.

Madame la Ministre, nous vous demandons d'abroger les circulaires de rentrée du 5 août et d'émettre de nouvelles instructions qui assurent réellement que dans tous les établissements, tous les enseignements prévus dans les maquettes se dérouleront bien en présentiel, ainsi que les examens.

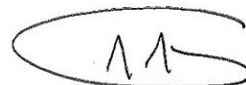
Madame la Ministre, nous demandons à votre gouvernement de répondre enfin à la demande intersyndicale¹ des syndicats de personnels et d'étudiants adressée au premier ministre le 18 mai 2021 de moyens financiers pour recruter des fonctionnaires.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération,

Gilles Bourhis, co-secrétaire général



Michel Gay, co-secrétaire général



1 <https://foesr.fr/foesr/documents/IS/courrier-intersyndical-Premier%20ministre-18052021.pdf>